

Caisse d'aide à la santé—Loi

université, ils sont difficiles à attirer de nouveau chez nous. Chaque jour, nous perdons des sujets dans ce domaine. Nous perdons des jeunes aussi car ils se disent: «On a réduit les fonds à la recherche de 20 p. 100; c'est donc dire que 20 p. 100 des emplois disparaîtront aussi.»

● (2032)

C'est adopter un cours désastreux, non seulement pour l'économie, mais purement et simplement du point de vue des vies à sauver et des recherches à faire. J'espère que le gouvernement va reconsidérer la question, et avant trois ou cinq ans, car d'ici là nous aurons perdu tous nos chercheurs. Nous les perdons, et nous déprécions notre économie.

J'espère que le premier ministre (M. Trudeau) se rendra compte que l'on ne peut se permettre de faire autant de tort public en réduisant les crédits affectés à la recherche sur le cancer ou d'autres causes d'invalidité. Nous devons aussi trouver le moyen de traiter les gens de 60 et 65 ans et plus, pour que tout notre système social ne s'effondre pas.

En conclusion, j'espère que le premier ministre va reconsidérer la question avant de tout envoyer par-dessus bord.

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, c'est un privilège pour moi que de prendre part à ce débat à la suite de la plaidoirie éloquentes qu'a prononcées mon collègue le député de Simcoe-Nord (M. Rynard) pour l'édification des ministériels. Il a demandé au gouvernement de prendre conscience de ses responsabilités et d'étudier sérieusement la question du développement de la recherche au Canada et de l'encouragement à donner à ce domaine d'activité très important, prise de conscience qui semble entièrement faire défaut et depuis trop longtemps. Il a rappelé que, en tant que nation, nous ne progresserions pas dans ce siècle ni dans le suivant tant que nous n'aurions pas consacré à la recherche toute l'attention qu'elle mérite.

Si je tiens à prendre la parole quelques minutes à propos de ce projet de loi, c'est pour plusieurs raisons. Tout d'abord c'est un sujet qui m'intéresse depuis toujours. C'est un des centres d'intérêt de la région que je représente, tant pour ce qui est de la recherche en soins de santé que de la recherche médicale, et de la recherche industrielle, en général. En tant que Canadienne, persuadée que l'avenir du pays repose sur l'importance qu'on saura donner à la recherche, et consciente de tout ce qu'elle peut nous apporter, ce domaine me préoccupe au plus haut point.

Il est quelque peu paradoxal que ce projet de loi qui vise à supprimer la Caisse d'aide à la santé soit mis en délibération à la Chambre, alors même que se tient la Conférence fédérale-provinciale, en face des édifices du Parlement, juste de l'autre côté de la rue. Tandis que le premier ministre (M. Trudeau) et ses homologues provinciaux sont réunis pour discuter de la coopération fédérale-provinciale en matières économique et fiscale, nous sommes ici pour étudier un bill où se manifeste une fois de plus la maladresse des autorités fédérales qui prennent des mesures unilatérales vis-à-vis des provinces.

Si cela semble dérisoire, ce n'est qu'apparent, car à toutes les récentes conférences des premiers ministres, on a vu resurgir le thème de l'ingérence du gouvernement fédéral dans les affaires des provinces et des réactions de celles-ci aux mesures comme les compressions des programmes sociaux adoptées par

le gouvernement central. Si on en est là, c'est parce que le gouvernement est peu enclin à la consultation et à la coopération, qu'il monte ses tentatives en épingle aux yeux de tous à la télévision nationale quand cela lui plaît mais qu'il s'empresse de les oublier entre chaque conférence. Car c'est bien ce qu'il fait lorsqu'il s'agit de discuter de l'élaboration de mesures et de leurs répercussions sur les régions du pays. Comment qualifier autrement l'attitude du gouvernement? Nous avons devant les yeux un exemple flagrant de décision unilatérale avec le transfert de la Caisse d'aide à la santé.

Certaines provinces ont été informées des compressions imminentes mais aucune d'elles n'a été consultée. Par exemple, le ministre de la Santé au Manitoba en a été informé par télex cinq jours avant leur annonce dans la presse. A tel point que certaines provinces se sont aperçues que les programmes étaient déjà en cours alors qu'on leur avait fait croire qu'ils seraient constamment alimentés par la Caisse d'aide à la santé. En fait, ces fonds n'avaient jamais été engagés bien qu'un budget global ait été prévu. Mais aujourd'hui, le ministre et le gouvernement nous disent que les provinces n'en verront jamais le premier sou. Elles devront donc, comme cela a été souvent le cas, se débrouiller elles-mêmes.

Malheureusement, à mesure que le gouvernement a accumulé les échecs ces derniers mois, cette méthode est devenue d'usage courant. Songeons par exemple au fonds de péréquation, censé être un contrat passé entre les onze gouvernements du pays. Les compressions ont été imposées unilatéralement. D'après le gouvernement fédéral, c'est aux provinces qu'il revient de porter le fardeau, soit en réduisant les programmes essentiels soit en augmentant les impôts. Quant à la réduction du budget de l'assurance-chômage, que les provinces accordent en compensation des prestations de bien-être social.

Ce bill nous montre encore une fois la désinvolture du gouvernement fédéral qui prétend économiser 84 millions de dollars, non pas en réduisant ses propres dépenses mais en réduisant les programmes provinciaux, et cela sans aucune consultation préalable.

Non seulement cette réduction qui frappe la Caisse d'aide à la santé est-elle un coup de plus porté au budget et à la planification des provinces, mais elle démontre le côté irrationnel d'un grand nombre des restrictions annoncées depuis le mois d'août. Le pire, c'est que le gouvernement ne semble pas se rendre compte que les mesures qu'il a prises, sous prétexte de s'imposer des restrictions sont, pour la plupart, illogiques et inconséquentes. Je m'étonne que les porte-parole du gouvernement voient en ce programme de restrictions budgétaires un modèle de bon sens économique. Rien de ce que le gouvernement a fait depuis dix ans ne peut d'ailleurs être considéré comme un modèle de bon sens économique.

Dernièrement, le Conseil du Trésor a fait circuler un exemplaire d'un discours prononcé par le contrôleur général du Canada à l'Institut canadien des comptables agréés et qui porte sur les problèmes que le gouvernement rencontrera et sur les possibilités qui s'offrent à lui s'il accepte de relever le défi des restrictions fiscales. Je recommande aux ministériels de le lire. Il s'intitulait: «Le contrôle des dépenses du gouvernement fédéral... Faire mieux avec moins». Ce qui m'a frappée c'est ce titre «Faire mieux avec moins».